

cela n'est évidemment pas sans conséquence. « Cette tendance non maîtrisée engendre un chômage qui touche 23 % des actifs – sans compter ceux qui, découragés, ne recherchent plus d'emploi – et qui affecte même 44 % des 15-24 ans. Elle nourrit l'économie parallèle et crée des besoins en logements, en soins (l'hôpital, largement déficitaire, soigne des malades du Suriname ou du Brésil, parfois en situation illégale, ce qui entretient un sentiment d'injustice chez les Guyanais) et en énergie, mettant à mal un appareil productif vétuste et sous-dimensionné. Elle implique aussi des difficultés de formation et de scolarisation : 10 000 enfants restent non scolarisés » écrit Antoine Karam un brin dépité. Il faut encore signaler la forte insécurité (violence, délinquance, criminalité, trafics illicites) qui règne en Guyane.

La sphère publique omniprésente sur le territoire

Enfin, insiste-t-il, le coût de la vie est élevé, en raison de l'éloignement géographique et de l'étroitesse du marché, et le secteur public fait vivre le territoire. Le rapporteur point même du doigt l'incongruité qui veut que la sphère publique omniprésente sur le territoire ne parvienne pas à assurer la sécurité et le respect du droit et semble même parfois entraver le développement. « Ainsi, 95 % du territoire guyanais appartient à l'État, ce qui empêche l'accès au foncier et renchérit fortement le peu de foncier viabilisé disponible pour les activités économiques. Les jeunes agriculteurs attendent ainsi des années avant d'obtenir des terres » dénonce l'élu.

Alors quand Antoine Karam se demande à haute voix de quoi souffrent les 20 000 entreprises guyanaises, la réponse fuse : poids des charges, complexité administrative, comme dans l'hexagone mais aussi insécurité et manque d'infrastructures (instabilité de l'approvisionnement électrique, faible débit des réseaux télécom), faible intégration régionale (les exportations guyanaises restent marginales), étroitesse du marché, prix élevé des approvi-

sionnements, manque de main d'œuvre qualifiée et délais de paiement très longs qui peuvent aller de plusieurs mois et même plusieurs années, ce qui n'est pas tenable pour la trésorerie des entreprises avec des risques pour leur survie même. Pour le sénateur, il manque surtout « une vision de moyen terme partagée ». « Il est capital d'accompagner le développement des entreprises guyanaises par l'investissement » précise-t-il.

Accompagner la croissance de la Guyane au lieu de se satisfaire de sa dépendance à l'égard de l'hexagone

L'ancien président du Medef local, Stéphane Lambert rappelait dans un colloque au Sénat en 2016 que la France à défaut d'investir en Guyane serait conduite, du fait de la croissance démographique, « à financer toujours plus de subsides sociaux (CAF, RSA, chômage, etc.) ». Il plaidait alors pour « une posture d'investissement » pour exploiter les potentiels du territoire. Une ligne que partage pleinement Antoine Karam qui veut « accompagner la croissance de la Guyane au lieu de se satisfaire de sa dépendance à l'égard de l'hexagone ».

En réponse aux défis structurels, sécuritaires, économiques et sociaux auxquels la Guyane est confrontée, « on ne peut pas se contenter d'acheter la paix sociale, de plus en plus coûteuse et de plus en plus fragile ; il faut répondre à la très forte attente des Guyanais, à la fois à très court terme et à moyen terme ». Pour cela, plusieurs suggestions du sénateur de Guyane visent l'Etat qui « doit assumer sa part ». A lui bien sûr de renforcer son autorité aux frontières et à l'intérieur. Il doit ensuite désenclaver la Guyane et développer les infrastructures. Il est par exemple impératif de faire aboutir la création d'un poste d'inspection frontalier (PIF) au port de Cayenne, « pour éviter que les marchandises et matières premières importées des pays voisins continuent à passer à Bilbao ou au Havre pour être contrôlées » (!) Pour éviter que la majeure partie des

allocations sociales versées en Guyane soient dépensées ailleurs (70 millions d'euros quittent la Guyane chaque année), l'élu propose de verser ces allocations sous forme de chèques ou de cartes de paiement admis par les seuls commerçants guyanais, « ce qui soutiendrait la consommation locale ». Il faut aussi simplifier la vie des entreprises guyanaises en assurant par exemple le respect des délais légaux de paiement, en raccourcissant les délais d'autorisation, en facilitant le déblocage des fonds européens et en adaptant les normes à la situation locale. Antoine Karam souhaite enfin que l'on reconduise les régimes de défiscalisation ou de zones franches « qui soutiennent l'investissement » et que l'on engage « une réflexion de fond pour faire évoluer le système fiscal actuel dans un sens favorable aux productions locales ». Les recettes fiscales en Guyane proviennent essentiellement de l'octroi de mer qui frappe les importations depuis le XVII^{ème} siècle, la TVA étant inexistante en Guyane.

L'avenir de l'économie guyanaise repose aussi sur sa capacité à se réformer en profondeur

Or, « l'octroi de mer constitue une part importante des ressources fiscales des communes, jusqu'à 90 % pour certaines d'entre elles, et, dans une moindre mesure, de la collectivité territoriale de Guyane. Si bien que les collectivités n'ont pas nécessairement intérêt au développement économique local : moins la Guyane produit d'électricité au barrage, plus les collectivités locales sont rémunérées grâce à l'octroi de mer qu'elles perçoivent sur les importations de gaz... Il y a là matière à réflexion » constate le sénateur. Mais l'Etat ne doit pas tout faire, tout seul. « L'avenir de l'économie guyanaise repose aussi sur sa capacité à se réformer en profondeur pour se structurer en filières (bois, biodiversité, ressources halieutiques et minières...) et renforcer le dynamisme des entreprises sur de nouveaux marchés, à l'intérieur comme à l'exportation » concède-t-il lucidement. ■

“On ne peut pas se contenter d'acheter la paix sociale, de plus en plus coûteuse et de plus en plus fragile ; il faut répondre à la très forte attente des Guyanais, à la fois à très court terme et à moyen terme”